

A C T I V I T É

RAPPORT 2025 | CAF DE LA SARTHE

LA VIE
DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

DES FEMMES
ET DES HOMMES

AGIR POUR
TOUTES LES
FAMILLES

GARANTIR
LA QUALITÉ ET
L'ACCÈS AUX DROITS



AU SOMMAIRE

À LA UNE ■ LA SOLIDARITÉ À LA SOURCE ■ QUE S'EST-IL PASSÉ EN 2025 ?
■ 2025 EN CHIFFRES

11

LA VIE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

17

**DES FEMMES ET DES HOMMES AU SERVICE
DES ALLOCATAIRES ET DES PARTENAIRES**

16 ■ La vie de nos équipes

20 ■ Travailler au service du réseau des Caf

27

AGIR POUR TOUTES LES FAMILLES

24 ■ La convention territoriale globale (CTG)

26 ■ Le schéma départemental des services aux familles (SDSF)

28 ■ La petite enfance, l'enfance, la jeunesse

34 ■ La parentalité

38 ■ Le cadre de vie et l'Habitat

40 ■ L'inclusion sociale

49

GARANTIR LA QUALITÉ ET L'ACCÈS AUX DROITS

46 ■ La relation de service : proximité et utilité

50 ■ La garantie du juste droit



À LA UNE

L'année 2025 marque une étape importante dans la trajectoire de transformation et de consolidation de la Caf de la Sarthe au service des familles, des partenaires et des territoires.

Dans un contexte social et économique toujours exigeant, notre organisme a poursuivi son engagement avec une ambition claire : garantir un accès simplifié aux droits, renforcer la qualité du service rendu et accompagner durablement les évolutions sociales qui traversent notre territoire.

Cette dynamique a reposé sur une mobilisation collective forte, portée conjointement par l'ensemble du personnel, la Direction et le Conseil d'administration de la Caf. Ensemble, nous avons veillé à défendre les intérêts de notre organisme et les besoins des publics sarthois auprès des instances régionales et nationales, afin de garantir la prise en compte des réalités de notre territoire dans les politiques conduites par la branche Famille. Cette coopération étroite constitue un levier essentiel pour porter nos projets, soutenir nos partenaires et affirmer pleinement la place de la Caf dans les grandes transformations en cours.

Je mesure chaque jour combien l'engagement des équipes, des administrateurs et de nos partenaires est déterminant pour faire vivre nos missions et maintenir un service public de qualité, accessible et proche des habitants.

L'année 2025 a notamment été marquée par la mise en œuvre de la solidarité à la source, réforme majeure destinée à simplifier les démarches des allocataires et à sécuriser davantage leurs droits grâce à une meilleure fiabilisation des données. Cette évolution

illustre pleinement notre ambition *d'apporter une réponse adaptée aux attentes de tous nos publics, en offrant un service plus lisible, plus accessible et plus sécurisé*. Elle traduit également notre volonté *d'accompagner les femmes et les hommes dans les transformations*, qu'il s'agisse des usagers confrontés à des démarches administratives parfois complexes ou des collaborateurs mobilisés pour faire évoluer leurs pratiques professionnelles.

Dans cette même logique de simplification et d'équité, l'évolution du complément de libre choix du mode de garde (CMG) a permis d'apporter un soutien renforcé aux familles aux revenus modestes ou ayant des besoins d'accueil importants. Cette réforme participe à notre ambition *d'offrir un service de qualité, mieux adapté à la diversité des situations familiales*.

L'année 2025 a également été marquée par des réalisations concrètes et structurantes sur le territoire. L'inauguration de la première crèche à vocation d'insertion professionnelle (AVIP) en Sarthe illustre pleinement notre engagement pour une politique sociale inclusive, à la croisée de la petite enfance, de l'insertion et de l'accès à l'emploi. Cette réalisation témoigne de notre volonté de *repositionner la Caf dans la dynamique territoriale*, en développant des réponses innovantes avec les acteurs locaux au plus près des besoins des habitants.

Je suis particulièrement attachée à cette capacité collective à construire, avec nos partenaires, des réponses utiles, concrètes et adaptées aux réalités des territoires. C'est dans cette proximité et dans cette coopération que la Caf affirme pleinement son identité et son utilité sociale.

Cette dynamique partenariale s'est poursuivie dans le cadre des conventions territoriales globales, autour des enjeux de petite enfance, d'enfance, de jeunesse, de parentalité, d'animation de la vie sociale, de handicap ou encore de logement. Dans chacun de ces domaines, la Caf a poursuivi son action afin de rendre visible son engagement et de renforcer son rôle d'acteur majeur des solidarités locales.

Enfin, l'année 2025 a revêtu une dimension particulièrement symbolique avec la célébration des 80 ans de la Sécurité sociale. Cet anniversaire a été l'occasion de rappeler la force et l'actualité des valeurs fondatrices qui nous rassemblent : solidarité, universalité et proximité. Les nombreuses actions menées en interne ont illustré combien ces valeurs continuent d'animer notre action quotidienne et notre capacité collective à accompagner les transformations de notre société.

À travers l'ensemble de ces réalisations, nous avons poursuivi la mise en œuvre des orientations du CPOG 2023-2027. Je salue ainsi notre volonté constante de poursuivre nos 4 ambitions : « *repositionner la Caf dans la dynamique territoriale* » ; « *rendre visible son action et de renforcer son identité* » ; « *apporter une réponse adaptée aux attentes de tous les publics, dans une logique de qualité de service* » et enfin « *accompagner les femmes et les hommes dans les transformations* ».

Je remercie chaleureusement l'ensemble des collaborateurs, administrateurs et partenaires pour leur engagement et leur mobilisation tout au long de cette année. Grâce à notre implication collective, la Caf de la Sarthe poursuit pleinement sa mission au service des allocataires et des valeurs fondatrices de la Sécurité sociale.

Ymane ALIHAMIDI-CHANFI, Directrice

Regard sur...

Mise en œuvre de la solidarité à la source

La Caf de la Sarthe comme l'ensemble du réseau de la branche Famille a mis en œuvre la réforme de la solidarité à la source le 1^{er} mars 2025.

La solidarité à la source, c'est quoi ?

C'est un ensemble d'évolutions pour simplifier les démarches administratives et calculer le juste droit pour les allocataires touchant le RSA et la Prime d'activité.

Les déclarations trimestrielles des allocataires sont pré-remplies automatiquement grâce aux données transmises par les employeurs et organismes partenaires.

Les usagers n'ont plus qu'à vérifier les montants indiqués, compléter les éventuels éléments manquants puis valider leur déclaration.

Pour faciliter cette évolution, les mois des ressources pris en compte changent aussi : ils sont décalés d'un mois. Ils correspondent au mois de versement par l'employeur ou organisme de protection sociale.

Cette réforme de la "solidarité à la source" vise à simplifier les démarches et à fiabiliser les données afin de réduire le risque d'erreur qui conduisent aux indus.

La solidarité à la source est une évolution majeure pour les allocataires du RSA et de la Prime d'activité.

Cette évolution marque une avancée concrète vers une protection sociale plus accessible, plus juste et plus automatisée.



39 739

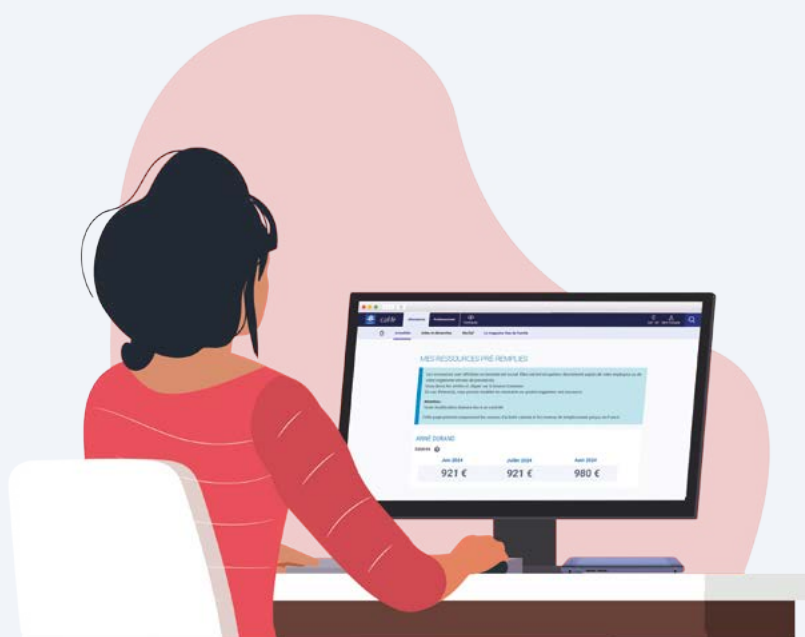
bénéficiaires de la Prime d'activité

11 595

bénéficiaires du RSA

SOLIDARITÉ À LA SOURCE

Prime d'activité, RSA : **Vérifiez, validez, c'est déclaré !**



Plus d'informations sur www.caf.fr



FÉVRIER

[Le 06]

Nos experts, Gladys et Cyril, au micro d'Ici Maine

Pour informer et sensibiliser les allocataires bénéficiaires du RSA ou de la Prime d'activité aux changements dans le cadre de la solidarité à la source, des experts de la Caf ont participé à une émission sur Ici Maine.



MARS

[Du 15 au 22]

Semaine de la petite enfance

La 12^e édition a constitué un temps fort de la politique petite enfance en Sarthe. Portée par le partenariat entre la Caf de la Sarthe et l'association Agir pour la petite enfance, cette édition se distingue par une progression significative de la mobilisation départementale, avec 121 lieux d'accueil inscrits contre 66 en 2024, soit une augmentation de 55 %.



AVRIL

[Le 26]

Journée de la solidarité au Mans

Un événement de proximité avec le public sarthois porté par de nombreux acteurs engagés dans l'insertion, le social et le handicap. L'équipe de la Caf était présente pour répondre au public, donner des renseignements sur les démarches.

Le conseil d'administration représentée par Delphine SECHE a répondu, aux côtés de la Direction de la Caf et de la Cnam, aux questions du public.

QUE S'EST-IL PASSÉ EN 2025 ?



MAI

[Le 7] **Isabelle Sancerni, présidente du conseil d'administration de la Cnaf rend visite à la Caf**

Suite à l'invitation de Jean-François Dorschner, président du conseil d'administration de la Caf de la Sarthe, Isabelle Sancerni a rencontré les équipes de la Caf de la Sarthe au Mans ainsi qu'une délégation du conseil d'administration de l'organisme sarthois.



JUIN

[Le 16] **Rencontre avec les France services**

Pour renforcer le partenariat, la Caf et la Cpm de la Sarthe ont organisé une rencontre dans leurs locaux, avenue Bollée au Mans avec visite de leurs accueils, présentation de leur actualité et échanges avec des représentants des organismes.



JUILLET

[Le 9] **Rencontre régionale organisée par Intercommunalités de France en Pays de la Loire**

La Caf a eu le plaisir de participer à cette rencontre régionale sur le thème « Politiques sociales : quels engagements et quels défis pour les intercommunalités ? » La Caf a pu souligner tout l'intérêt des CTG (convention territoriale globale) pour maintenir et développer les services aux familles en parfaite adéquation avec les besoins locaux.



SEPTEMBRE

[Le 30] **Rencontre avec le Préfet de la Sarthe, Sébastien Jallet**

Accueilli par l'équipe de direction et le président du conseil d'administration de la Caf, le nouveau préfet a pu visiter l'accueil du siège.

Cette rencontre a permis d'échanger sur la coordination entre les services de l'État et la Caf sur le territoire.



OCTOBRE

[Le 23] **Octobre Rose**

La Sécurité sociale se mobilise pour octobre rose. La Caf, l'Urssaf Pays de la Loire et la Msa Mayenne Orne Sarthe ont représenté la Sécurité sociale lors de « Tous en marche contre le cancer » organisé au bois de l'Epau par l'antenne départementale de la Ligue contre le cancer.



NOVEMBRE

[Le 6] **Inauguration 1^{ère} crèche labellisée AVIP en Sarthe**

La crèche Etic'Eveil au Mans a été inaugurée et a célébré sa labellisation « A vocation d'Insertion Professionnelle » (AVIP). Des places sont réservées aux parents en recherche d'emploi ou en formation pour faciliter leur retour à l'activité. Elle combine accueil de l'enfant et soutien au parcours professionnel des parents. Une étape majeure pour le territoire !

2025 EN CHIFFRES



106 180
ALLOCATAIRES

46 %
de la population sarthoise

258 704
personnes couvertes
par une prestation familiale
dont **110 444** enfants



739 147 841 €
VERSÉS AUX FAMILLES
ET PARTENAIRES

6 568 €
montant annuel moyen
de prestations légales
versé aux allocataires

697 402 404 €
prestations légales

41 745 437 €
en action sociale



24
ADMINISTRATEURS

282
SALARIÉS

Cartographie de nos accueils

61 512

visiteurs dans nos accueils

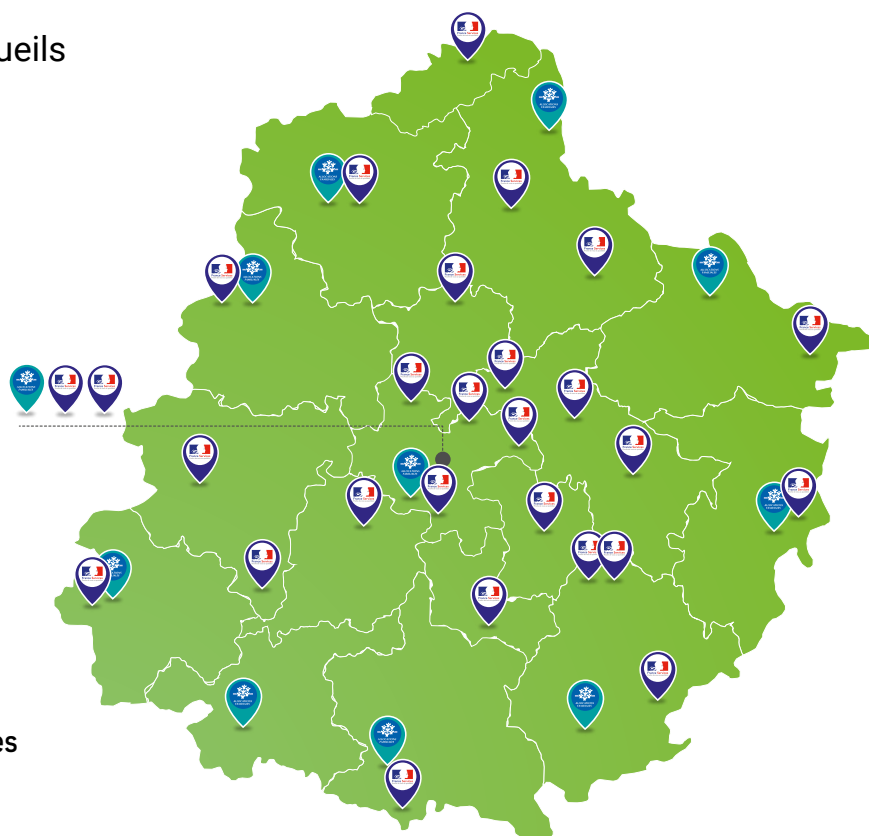
Au 31 décembre 2025



Accueil Caf



Maison France services



Les engagements de service

Délai de démarche
des prestations légales en jours

OBJECTIF
≤ 16



RÉSULTAT
12,8

Délai de démarche
des minima sociaux en jours

OBJECTIF
≤ 14



RÉSULTAT
11,5

Stock de pièces à traiter en jours
(moyenne mensuelle)

OBJECTIF
≤ 5



RÉSULTAT
4,6

Taux de réclamations
moins de 10 jours

OBJECTIF
≥ 78 %



RÉSULTAT
75,2

Taux d'appels
traités

OBJECTIF
≥ 86 %



RÉSULTAT
71,9

Nombre de RDV physiques
positionnés en moins de 10 jours

OBJECTIF
≥ 80 %



RÉSULTAT
98,9



La vie du conseil d'administration



24

administrateurs



4

réunions

Composé de **24 membres**, le conseil d'administration **vote** les budgets, **valide** le contrat pluriannuel d'objectifs et de gestion, **approuve** les comptes annuels, **oriente et contrôle** l'activité de la Caf dans le cadre de rapports présentés par le directeur sur le fonctionnement de la Caisse. Il définit, conformément aux orientations nationales, les priorités locales en matière d'action sociale. Il contrôle l'exécution de ses propres délibérations. Trois représentants du personnel y siègent avec voix consultative.



Jean-François DORSCHNER,
Président du conseil
d'administration et
Ymane ALIHAMIDI-CHANFI,
Directrice de la Caf de la Sarthe,
ont signé le 22 février 2024 le
contrat pluriannuel d'objectifs et
de gestion (CPOG).



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Jean-François DORSCHNER
1^{ère} vice-présidente : Martine BARRAULT
2^{ème} vice-présidente : Annabelle BOUHOURS-DURANT
3^{ème} vice-président : Aurélien DEMOTIER

Composition au 31 décembre 2025

Représentants des Assurés sociaux

CFDT
 Éric EZANNO
 Valérie ROPERS
Suppléants
 Mickaël LASSEAUX
 Audrey POIROT-BOURDAIN

CFC-CGC
 Martine BARRAULT
Suppléant
 Didier HAYES

CFTC
 Serge NEPOTE-CIT
Suppléante
 Véronique POILVILAIN

CGT
 Céline LENOIR
 Pascal RAPICAULT
Suppléants
 Valérie LAMBERT
 À pouvoir

CGT-FO
 Jean-François DORSCHNER
 Jean-François LOUVEAU
Suppléants
 Geoffrey LEMARIÉ
 Valérie MANCEAU

Représentants des Tra- vailleurs indépendants

CPME
 À pouvoir
Suppléant à pouvoir

FNAE
 Hugues SOAREZ
Suppléant à pouvoir

U2P
 Aurélien DEMOTIER
Suppléant à pouvoir

Représentants des Employeurs

CPME
 Christian NOTTE-FORZY
Suppléants à pouvoir

MEDEF
 Annabelle BOUHOURS-DURANT
 Marie-Christine DUFOUR
Suppléants
 Jean-Marc LAFFAY
 À pouvoir

U2P
 À pouvoir
Suppléant à pouvoir

Représentants des associations familiales

UNAF
 Cyrille FROGER
 Lorette LEPINETTE
 Marie-Christine PRIOLLAUD
 Delphine SECHE
Suppléants
 Audray CHAVIGNAUD
 Laurence DELAURIERE
 Nadège GERAU
 Mostafa LABZAE

Représentants des Personnes qualifiées

Nadia BAKOUR
 Lionel BOUCHER
 Laurent BRANCHU
 Benjamin PARIS

Représentants du personnel

COLLÈGE CADRES
 Yann PETITJEAN
Suppléant
 Hamid MOUHTADI

COLLÈGE EMPLOYÉS
 Sabine ROYER
 Sonia RAGOT
Suppléantes
 Christelle OUDIN
 Marlène LEBOULANGER



Les temps forts et les principales décisions

27 février

- Face à la situation financière alarmante des centres sociaux de la Sarthe, les membres du conseil d'administration ont approuvé la motion proposée, à destination de la Présidente du conseil d'administration et du Directeur général de la Cnaf, pour demander à l'État une participation financière tenant compte de la spécificité des centres sociaux sarthois.
- Dans le cadre d'un élan national de solidarité et à l'instar de plusieurs autres organismes de Sécurité sociale, les membres du conseil d'administration se sont accordés sur l'octroi d'une subvention de fonctionnement exceptionnelle de 30 000 € sur fonds locaux, à destination de la Caisse de Sécurité sociale de Mayotte (CSSM), pour compléter des aides exceptionnelles à l'attention des familles allocataires de Mayotte, à la suite du passage du cyclone Chido, survenu en décembre 2024.

16 octobre

- Retour sur la réunion nationale des présidents des conférences régionales du 5 juin 2025 :
 - reconduction de crédits non consommés en 2024 pour compléter des financements aux partenaires,
 - ligne enfance-jeunesse très dynamique malgré des moyens faibles, augmentation des dépenses au bénéfice des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH péri et extrascolaires),
 - engouement dans les ALSH autour des bonus inclusion.
- Le conseil d'administration approuve le co-financement (pour 3 années) du dispositif d'accompagnement des victimes de violences conjugales, notamment par la gestion de postes d'intervenants sociaux en commissariats et gendarmeries (ISCG), aux côtés de l'État et du Conseil départemental.

7 mai

Visite d'Isabelle SANCERNI, présidente du conseil d'administration de la Cnaf. Accompagnée du président du conseil d'administration de la Caf et de la directrice, elle a rencontré différents représentants des services de la Caf, suivi d'un temps d'échanges avec des membres du conseil d'administration de la Caf.

5 juin

Création d'une aide spécifique pour les crèches labellisées à vocation d'insertion professionnelle (AVIP). Elle vise à adapter l'offre d'accueil aux besoins des familles concernées par des problématiques d'insertion sociale et professionnelle, en portant une attention particulière aux familles monoparentales.

27 novembre

- Retour sur les événements qui se sont déroulés dans le cadre de l'anniversaire des 80 ans de la Sécurité sociale
- Le conseil d'administration valide l'extension de l'aide à l'installation aux situations de sinistre (inondations, incendie, cas de force majeure envisagés dans les cas de remboursement des assurances habitation) sous forme de prêt.
- Le conseil d'administration approuve la cession d'un ensemble de bureaux de la Caf situé au Mans (ancien site de Bel Air, à l'association des Maires de France (AMF) et confirme les modalités de mise en vente du centre de vacances l'Hauturière, situé à Morzine en Haute-Savoie.



Notre organisme, au service du système de la Sécurité sociale, a contribué à maintenir une politique de soutien auprès du public sarthois face aux difficultés et aux enjeux du quotidien. La Caf accompagne la mise en place d'actions concrètes et utiles pour répondre aux enjeux du territoire sarthois, au travers de conventions et de coopérations. La Commission d'Action sociale (CAS) a étudié 131 dossiers de demandes de subventions et 30 dossiers de demandes d'agrèments au cours de l'année 2025.

COLLECTE SOLIDAIRE

DU 3 AU 7/11/25

AVEC

LES RESTAURANTS
DU CŒUR

ON COMPTE SUR VOUS !

UNE ACTION COLLECTIVE



Des femmes et des hommes

au service
des allocataires
et des partenaires



Être un employeur social et responsable, permettant aux salariés de remplir leurs missions de service public vis-à-vis des allocataires et des partenaires.
Mettre en œuvre une gestion maîtrisée, éco-responsable et innovante.



LA VIE DE NOS ÉQUIPES

L'équipe de direction

De gauche à droite,
Pauline Sterdyniak, Ymane Alihamidi-
Chanfi, Clotilde Grasset-Delacour,
Céline Richard, Laurence Tondeur et
Hélène Jaunet.



Ymane ALIHAMIDI-CHANFI, directrice de la Caf de la Sarthe. Son rôle est de définir, avec l'appui de l'équipe de direction, les orientations stratégiques de l'organisme. Elle assure le pilotage de leur déclinaison.

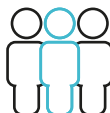
Céline RICHARD, directrice comptable et financière, assure le pilotage de la direction comptable et financière : comptabilité, contrôle, recouvrement, recours et fraude.

Hélène JAUNET, directrice-adjointe, a en charge les ressources. Elle assure le pilotage des ressources humaines, de l'informatique, de la gestion des biens, de la communication, de l'appui au pilotage et de la médiation administrative.

Clotilde GRASSET-DELACOUR, en qualité de sous-directrice, a en charge la production et la relation de service.

Laurence TONDEUR, sous-directrice de l'action sociale. Elle a en charge les services d'Accompagnement et aides aux familles ainsi que le service d'Accompagnement et développement des territoires.

Pauline STERDYNIAK, sous-directrice, assure le pilotage du centre de ressources des régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire.



Les salariés au service de l'organisme



282 salariés

265 CDI et 17 CDD (au 31/12/2025)



79,8 %
de femmes



20,2 %
d'hommes



46 ans
Moyenne d'âge

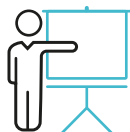


15 recrutements



Au 31/12/2025 le **taux de travailleurs handicapés** est de **5,94 %**.

Formation



9 059

heures
de formation

695

participations
à des formations

142 919 €

de dépense
en formation

Zoom sur



Brunch de l'emploi : à la découverte de nos métiers

Organisé par l'URSSAF Pays de la Loire, la Caf a participé au Brunch de l'emploi le 20 novembre 2025 dans le cadre des 80 ans de la Sécurité sociale.

Des salariés de la Caf ont présenté leur métier :

- contrôleur des opérateurs sociaux
- gestionnaire conseil allocataire
- rédacteur juridique

Une centaine de personnes est venue découvrir et rencontrer les salariés de la Caf.

Ce brunch a suscité un réel intérêt : de nombreux CV ont été déposés à l'issue de cet événement.



Regard sur...

La Caf célèbre les 80 ans de la Sécurité sociale



Le samedi 4 octobre 2025, la Sécurité sociale a fêté ses 80 ans. Créée en 1945, elle incarne depuis 8 décennies une ambition forte : protéger chacun face aux aléas de la vie.

Héritée des générations qui nous ont précédés, la Sécurité sociale est le fruit d'une ambition commune : garantir à toutes et tous l'accès aux soins, l'accompagnement aux différents moments de la vie, et la possibilité de vieillir dignement.

Depuis sa création en

1945, la Sécurité sociale a accompagné les grandes transformations de la société française. En garantissant la solidarité nationale, elle a su s'adapter aux enjeux de chaque époque. Aujourd'hui, elle reste un pilier fondamental de notre modèle social.

Pour célébrer ce 80^e anniversaire, plusieurs événements ont été organisés en 2025, à savoir :

- « Devinez mon métier » : rencontre interne autour de métiers de la Caf, Cpm et l'Urssaf.
- Semaine de la mobilité : animations et ateliers autour de la mobilité avec une action solidaire
- « Tous en marche contre le cancer » dans le cadre d'Octobre rose
- « Journée de la Solidarité au Mans » : la Caf est intervenue aux côtés de la Cpm et de l'Irsa (Institut inter Régional pour la Santé) durant le forum et à la table ronde sur les « 80 ans de la Sécurité sociale ».
- Collecte solidaire au profit des enfants de 0 à 3 ans avec les Restaurants du Cœur.
- « Découvrez nos métiers », brunch de l'emploi ouvert au grand public, avec une exposition sur l'histoire de la Sécurité sociale.

Une exposition

Du 21 au 28 novembre, les équipes de la Caf et de la Cpm de la Sarthe étaient invitées à visiter une exposition retraçant les grandes étapes de la création de la Sécurité sociale. L'occasion de se rappeler l'histoire de la Sécurité sociale et de mieux comprendre son rôle actuel.

La Sécurité sociale. Citoyenne et solidaire depuis 80 ans.





La Caf de la Sarthe : solidaire et engagée

2025, année des 80 ans de la Sécurité sociale, a été ponctuée par de nombreuses actions participatives et solidaires mobilisant les salariés de la Caf de la Sarthe.

Semaine de la mobilité

Durant la semaine européenne de la mobilité en septembre, les équipes de la Caf ont contribué à une collecte de vélos et de trottinettes, remis à l'association Envie 72.

Cet événement annuel est un temps fort pour valoriser les modes de déplacement plus respectueux de l'environnement.

Semaine organisée entre les organismes de la Cpm, la Caf, l'Urssaf, la Cnaf et l'Uioss, les équipes ont pu profiter de temps d'échanges autour de la mobilité douce.

Une marche solidaire

En octobre, les équipes de la Caf se sont associées à la marche solidaire organisée par la Ligue contre le cancer.

Ce temps de ralliement collectif a rassemblé une cinquantaine



de salariés, entourés de leurs proches, toutes et tous mobilisés autour de la lutte contre le cancer. Randonnée de 5, 7 à 10 km et trail, cette démarche solidaire et citoyenne fait partie des valeurs fondamentales de la Sécurité sociale à l'heure de ses 80 ans !

En complément des dons individuels, la Caf de la Sarthe a ajouté une contribution financière afin de soutenir la recherche et l'aide aux malades ainsi qu'à leurs

proches

Les Caf de la région se mobilisent pour les restos du cœur

Initiée par la Caf de la Sarthe, une collecte aux côtés des Restos du Cœur a été coordonnée par les Caf des Pays de la Loire au profit des enfants de 0 à 36 mois.

Face à l'accueil d'un public de plus en plus jeune et précaire, ainsi que de familles monoparentales plus nombreuses, l'association a mené une action particulière auprès des tout-petits, à laquelle les Caf de la région ont participé.

Sur le site du Mans, Caf et Cpm de la Sarthe se sont associées pour porter cette collecte ouverte à tous les agents.

Plus de 450 kg de dons (produits neufs et de seconde main) ont été réalisés dans les murs de la Caf de la Sarthe.





TRAVAILLER AU SERVICE DU RÉSEAU DES CAF

Le traitement des courriers physiques et des documents numériques au service des allocataires

Dans le cadre de la mutualisation de l'acquisition et de la numérisation des flux entrants, la Caf de la Sarthe gère quotidiennement les flux entrants de 10 Caf (Indre, Indre et Loire, Cher, Loir et Cher, Loiret, Maine et Loire, Mayenne, l'Eure et Loir, Sarthe et depuis le 1^{er} juillet 2025 la Vendée).

Elle prend en charge le traitement des courriers physiques et des documents numériques reçus via le site Caf.fr et l'application mobile. Elle numérise les différents documents et les intègre dans les outils métier pour en permettre leur traitement par les différentes équipes de production. Elle procède également à l'immatriculation des nouveaux allocataires des organismes de la région.

Reconnue pour ses résultats en matière de productivité, l'équipe Ged Mutualisée de la Caf de la Sarthe s'investit dans l'entraide nationale entre Caf pivots et participe activement aux différents projets nationaux, notamment le projet de numérisation des flux hors allocataires. La bonne préparation en amont des documents et courriers est essentielle pour faciliter la numérisation et le vidéocodage, permettant ainsi un gain de



productivité et le paiement à bon droit des dossiers des allocataires.

99,7%
des pièces numérisées à J
intégrées au système
d'information à J+1

4 246 834
pages intégrées en 2025
(soit 16 919 documents par jour)
pour les 10 caf dont 568 072
pour la Caf de la Sarthe

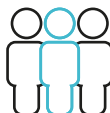
Missions Nationales au sein de la Caf de la Sarthe

La Caf de la Sarthe contribue également à la vie du réseau des caisses d'Allocations familiales par l'intermédiaire de missions nationales sur des thématiques diverses :

- L'animation du club technique régional de l'animation de la vie sociale,
- Le pilotage de l'éditique via le Service National de Gestion de l'éditique,
- Les achats nationaux auprès de la Direction du réseau.

La participation au service national d'appui à la production

La Caf de la Sarthe soutient les Caf en difficulté au sein du Snap qui intervient pour l'ensemble du territoire national auprès des caisses désignées par la Cnaf. Les équipes mobilisées ont soutenu la CSS de Mayotte ainsi que les Caf de La Loire et du Rhône.



Le Centre de ressources (CDR) au service des Caf de la région Centre Val de Loire et Pays de la Loire

Le centre de ressources, adossé à la Caf de la Sarthe, accompagne les onze caisses de la région Centre-Val de Loire et Pays de la Loire sur une dizaine d'expertises (production, action sociale, achat-marché, pilotage, etc.).

Il assure 3 missions principales :

- assurer une assistance et un appui de proximité auprès des Caf de la région et contribuer à l'animation de la vie régionale.
- accompagner le déploiement des outils et des réformes
- contribuer aux projets nationaux

LES TEMPS FORTS

Journée «DONNÉES & TERRITOIRES»

Le Cdr a organisé sa première journée «Données et Territoires» portant sur les diagnostics territoriaux. Une rencontre riche qui a réuni chargés d'étude et responsables de l'action sociale autour d'objectifs communs :

- Mieux comprendre les enjeux et projets des deux domaines (action sociale et études socio-économiques)
- Identifier des pistes de collaboration pour renforcer les diagnostics territoriaux.

La présence de l'INSEE Pays de la Loire et Centre - Val de Loire a permis de partager les méthodes de diagnostics territoriaux et de se familiariser à leurs outils.

Séminaire continuité d'activités (PCA)

Le séminaire PCA a porté sur la communication de crise en regroupant à la fois des responsables PCA et des chargés de communication.

Cette journée a été ponctuée d'échanges sur les pratiques de chaque Caf en la matière, et d'ateliers de mise en pratique des différents outils à utiliser en communication de crise. Ainsi les participants ont pu, entre autres, travailler sur les outils tels que le question-

réponse en vue de préparer une prise de parole en public mais également sur la rédaction de communiqué de presse.

Déploiement des outils de la relation de service

Le déploiement de l'outil Troov a représenté une mobilisation majeure pour le Cdr tout au long de l'année. Sur le plan régional, l'animation a été significativement renforcée avec des temps d'échanges. En complément, le Cdr a répondu aux nombreuses demandes d'accompagnement.

Hackathon qualité

Le premier évènement régional, qui s'inscrit dans le cadre du plan d'action Qualité 2025, visait à constituer une boîte à outils permettant de promouvoir la qualité au sein des différents organismes.

Ces deux jours intenses, créatifs et collaboratifs ont réuni 31 collègues des Caf des régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire, avec pour objectif de croiser les expertises afin d'imaginer des solutions innovantes autour de la qualité. Au final, les 5 équipes ont proposé 5 produits presque clés en main à déployer dans les Caf.

Les chiffres-clés

L'ANIMATION RÉGIONALE



37
sessions
d'accompagnement

141
personnes
accompagnées

28
réunions
d'information

12
groupes
de travail

229
réunions
régionales

234
accompagnements
individualisés

LES RÉSULTATS



95%
de la feuille
de route réalisée

91 %
de demandes traitées
en moins de 21 jours

8,9/10
satisfaction
des Caf



Agir pour toutes les familles



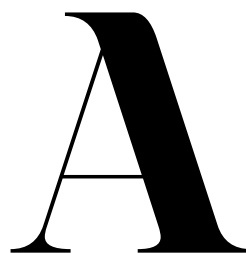
106 180

allocataires



739 147 841€

versés aux familles et aux partenaires



dapter les
modes

d'intervention

en fonction des publics
et développer des outils
facilitateurs auprès de nos
partenaires pour amplifier
nos actions auprès des
familles.



LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG)

La convention territoriale globale est le socle de toute relation contractuelle pluriannuelle entre la Caf et les collectivités territoriales : communes et intercommunalités.

La CTG est une feuille de route stratégique et opérationnelle qui couvre tous les champs de la politique familiale et sociale. Elle identifie les actions et services à engager en priorité sur le territoire en lien avec le schéma départemental de services aux familles (SDSF).

La convention territoriale globale est établie à partir d'un diagnostic partagé, tenant compte de l'ensemble des problématiques du territoire et des acteurs concernés. À ce titre, elle associe les habitants aux politiques qui les concernent, soutient l'action et la réponse à de nouveaux besoins, se nourrit des politiques publiques et fait vivre un projet de territoire attractif et innovant. La CTG est signée pour une durée généralement de 4 à

5 ans, avec mise en œuvre d'un plan d'action. En 2025, cinq CTG ont été renouvelées : Haute Sarthe Alpes mancelles, Champagné, Mulsanne, Ruaudin, Coulaines et la Communauté urbaine d'Alençon. Les communes de Ruaudin et Mulsanne qui avaient amorcé un rapprochement de leurs projets les années précédentes ont fait le choix de signer une CTG commune.



Signature CTG avec la Communauté urbaine d'Alençon et Caf de l'Orne

Le réseau des chargés de coopération

Les chargés de coopération sont des acteurs clés dans la démarche CTG. Ils pilotent cette convention en organisant son élaboration. Ils définissent et accompagnent l'organisation de la réflexion par l'élaboration de la CTG, puis la pilotent en mettant en œuvre les orientations stratégiques de la CTG, le plan d'action associé, et en l'évaluant, en lien avec la

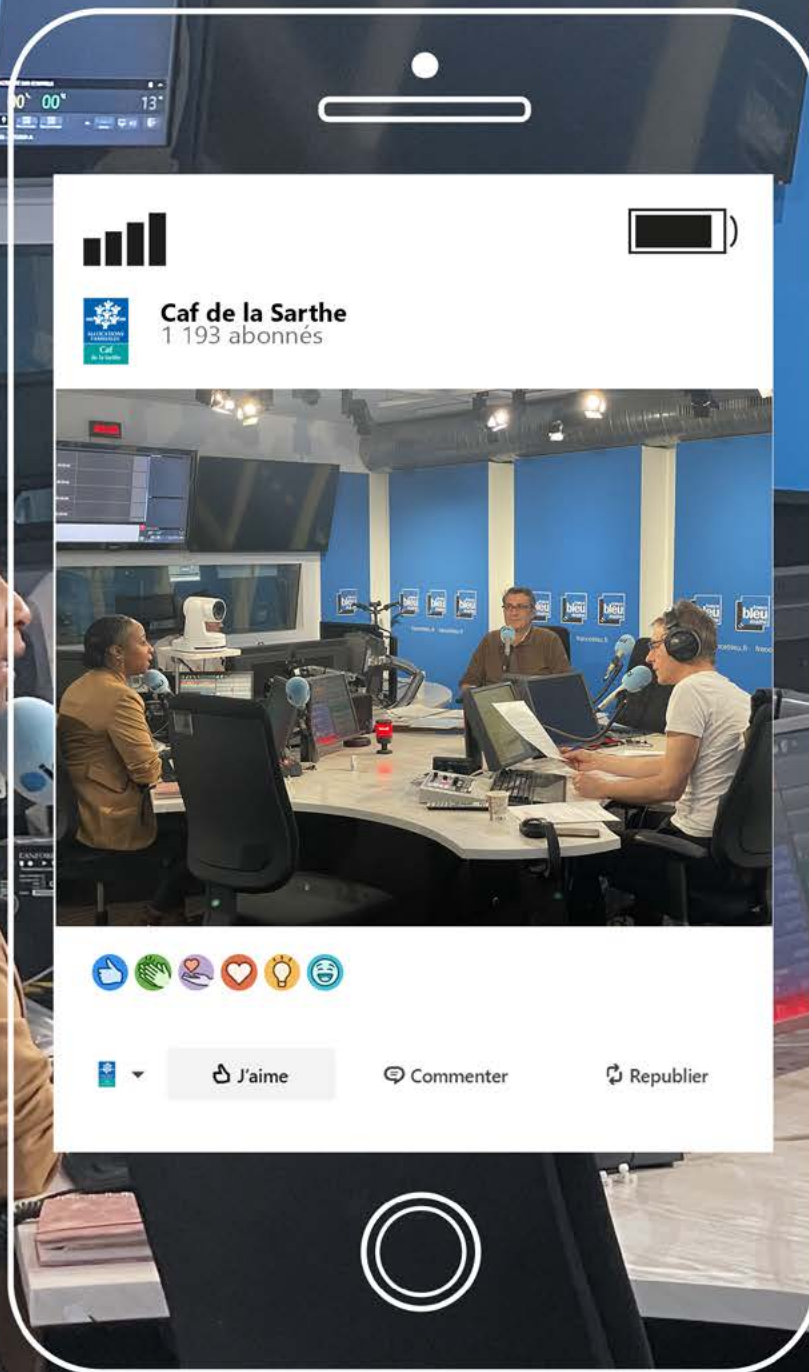
Caf. Ces postes sont soutenus financièrement par la Caf.

En 2025, le réseau s'est réuni à quatre reprises (co-animation Caf - chargés de coopération) : les 27 février et 13 mai sur les dynamiques de coopérations dans le cadre de la CTG et les 5 juin et 10 octobre pour des temps de formation mis en place par la Caf

à la demande du réseau qui souhaitait être soutenu dans leur fonction.

La Caf a proposé une formation continue qui s'adapte au contexte politique et aux besoins des professionnels. Cette formation est co-construite avec la Caf et dispensée par la CEAS, acteur de l'accompagnement local qui dispose d'une bonne connaissance du territoire sarthois et de ses enjeux.

Suivez la Caf de la Sarthe sur LinkedIn





LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DES SERVICES AUX FAMILLES (SDSF)

Le schéma départemental des services aux familles est un cadre de travail partenarial installé depuis 2016 qui permet de croiser les priorités des différents partenaires et de coordonner au mieux leurs actions au niveau départemental et infra-départemental.



L'État, la Caf, le Conseil départemental, l'association des Maires, adjoints et présidents d'intercommunalité de la Sarthe, la MSA Mayenne-Orne-Sarthe sont engagés autour d'une feuille de route commune pour porter une véritable politique sociale au service des familles sarthoises.

Le schéma départemental des services aux familles a été adopté en décembre 2022 pour la période courant jusqu'à 2026 inclus. La loi « plein emploi » du 18 décembre 2023 a renforcé les compétences du SDSF en désignant son comité départemental des services aux familles, pilote du SPPE (service public de la petite enfance) à l'échelle départementale.

SDSF
Cap 2026



En 2024, une relance du SDSF a été amorcée autour d'une réflexion sur une gouvernance plus souple et d'une série d'actions ciblées. Elle a permis au SDSF de reprendre sa vitalité en 2025 avec une activité soutenue et structurée.

Le comité départemental des services aux familles (CDSF), l'instance de pilotage stratégique et politique du SDSF, s'est réuni deux fois : le 29 janvier 2025 sous sa forme restreinte et le 20 mai 2025 en plénière pour informer des nouvelles obligations de pilotage du SPPE, adopter une simplification de la comitologie et valider un plan

d'action opérationnel.

Ce plan d'action a été mis en œuvre à travers le déploiement de 4 groupes de travail autour du SPPE, 2 groupes de travail en matière d'enfance et jeunesse et 2 en matière de parentalité qui se sont réunis plusieurs fois au cours de l'année aboutissant à des réussites concrètes d'actions partenariales, telles que :

- La mise en place d'un comité de labellisation de crèche à vocation d'insertion professionnelle (AVIP) et labellisation d'une crèche AVIP en septembre 2025.
- La mise en place d'un plan

de contrôle inter-institutionnel des modes de garde du jeune enfant. Les acteurs compétents en matière de contrôle se sont réunis pour coordonner leur action au niveau départemental, rassemblant services de la Caf, du Département et de l'État. Un objectif : résoudre et prévenir les dysfonctionnements pour veiller à la qualité de l'accueil du jeune enfant



LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE, LA JEUNESSE

Partenaire des familles au quotidien, la Caf de la Sarthe est aussi aux côtés des parents pour les soutenir dans leur rôle et les accompagner dans les événements de vie.



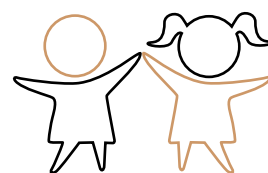
La petite enfance

Un soutien aux structures d'accueil

En 2025, la Caf de la Sarthe poursuit son engagement en faveur du développement, de la diversification et de la pérennisation de l'offre d'accueil du jeune enfant, dans une logique pleinement alignée avec les objectifs du service public petite enfance (SPPE).

Au titre de la Prestation de service unique (PSU), **69 établissements d'accueil du jeune enfant ont été financés pour un budget estimé à 11 036 848 €**, traduisant la poursuite du soutien massif de la Caf aux gestionnaires. L'offre poursuit sa progression avec **1 747 places PSU disponibles en fin d'année 2025, contre 1 700 places en 2024.**

L'année 2025 est également marquée par la **revalorisation de 2 % de la PSU** qui vient renforcer le soutien apporté aux gestionnaires, dans un contexte de hausse des charges, et contribue à la pérennité des structures ainsi qu'à la qualité de l'accueil proposé aux familles.



156 945 551 €

versés pour la petite enfance, l'enfance et la jeunesse dont

34 927 463 €

versés au titre de l'action sociale



Prestations versées

La naissance et l'accueil de l'enfant

15 632 bénéficiaires

116 551 419 € versés

dont 80 964 559 € pour le CMG



Développement de l'offre d'accueil

La Caf a soutenu de nombreux projets de création, d'extension et de modernisation d'équipements, contribuant à une meilleure adaptation de l'offre aux besoins identifiés sur les territoires et au dépassement de l'objectif de création de places à 37 places pour **une création effective de 73 places**. Cette évolution intègre :

- L'ouverture de la micro-crèche « Le grand Douai » à Montval sur Loir de 12 places
- L'ouverture de la petite crèche « Etic'Eveil » au Mans, de 24 places, première crèche A Vocation d'Insertion Professionnelle (AVIP), gérée par l'association « ETIC ASSO ».
- Le développement de 2 places supplémentaires sur la micro-crèche « Les p'tites frimousses » gérée par la commune de Cherré-Au.
- Le financement du projet de création d'une crèche hospitalière de 59 places sur la ville du Mans
- Le financement du projet de création d'une micro-crèche de 12 places sur le territoire de la communauté de communes Loué Brulon Noyen.
- L'ouverture de 11 nouvelles Maisons d'Assistants Maternels (MAM), qui viennent renforcer l'offre d'accueil de proximité.

Regard sur...

Un mode de garde au service de l'insertion professionnelle

L'année 2025 marque une avancée majeure avec le déploiement du dispositif AVIP (accueil à vocation d'insertion professionnelle). Porté par la Caf de la Sarthe aux côtés de la Préfecture, du Conseil départemental, de France Travail et des acteurs de l'insertion, ce dispositif vise à lever le frein de la garde d'enfant pour les parents engagés dans un parcours d'insertion sociale ou professionnelle.

La Sarthe a connu en septembre 2025 sa première labellisation AVIP du département avec la crèche Etic'Eveil au Mans.

En 2025, les financements mobilisés dans ce



cadre intègrent notamment 14 400 € au titre de la labellisation AVIP, 45 569 € pour l'accompagnement des établissements accueillant des familles en insertion professionnelle et 11 434 € pour des projets liés aux horaires atypiques.

Le dispositif suscite un fort intérêt et s'inscrit pleinement dans la logique du Service Public de la Petite Enfance, en faisant de l'accueil du jeune enfant un levier concret d'accès et de maintien dans l'emploi.



Relais petite enfance : un réseau structurant

En 2025, le réseau départemental des Relais Petite Enfance (RPE) confirme le rôle central des RPE dans l'architecture du Service Public de la Petite Enfance. Il constitue un outil majeur d'information, d'orientation et d'accompagnement des familles, mais également de soutien à la professionnalisation des assistants maternels et aux collectivités.

La Sarthe compte 25 relais petite enfance agréés, bénéficiant d'un financement global de 1 274 020€. Le maillage territorial couvrant l'ensemble du département à l'exception d'une commune, permet un accompagnement de proximité, garantissant une équité d'accès aux services sur l'ensemble du territoire sarthois.

69 EAJE PSU
OFFRANT 1747 PLACES

83 MAM
OFFRANT 1 160 PLACES

35 MICRO-CRÈCHES PAJE OFFRANT 412 PLACES

3 378 ASSISTANTS MATERNELS
POUR 12 885 PLACES
dont 275 assistants maternels exerçant en MAM

Réforme du complément de libre choix du mode de garde (CMG) : une aide plus adaptée pour les familles

Dès septembre 2025, le CMG, qui aide à financer l'emploi d'un assistant maternel ou d'un salarié de garde à domicile, a évolué pour mieux répondre aux besoins d'accueil des familles et s'adapter à leur situation.

■ Un nouveau mode de calcul
Le CMG est désormais calculé chaque mois en tenant compte de critères plus précis afin de mieux prendre en compte la situation des familles (les revenus, le nombre d'enfants à charge, le coût horaire du mode d'accueil choisi et le nombre d'heures dans le mois).

■ Une aide versée plus longtemps aux familles monoparentales
Pour le parent qui élève seul son enfant, le CMG est étendu jusqu'aux 12 ans de l'enfant, dans les mêmes conditions que pour les enfants âgés de 0 à 6 ans.

■ Une aide pour chaque parent en cas de résidence alternée
Depuis décembre 2025, les parents séparés avec des enfants en garde alternée, peuvent bénéficier chacun du CMG pour recourir aux services d'un assistant maternel ou d'un salarié de garde à domicile.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Ministère de la Famille

Vous employez une assistante maternelle ou une garde à domicile ?

Le complément mode de garde évolue !

Plus d'informations

Service Public de la petite enfance

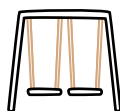
Urssaf

CA



L'enfance et la jeunesse

Nombre d'équipements
enfance jeunesse financés
par une prestation de service



77

ALSH périscolaires

65

ALSH extrascolaires
(mercredis et vacances)

29

Local ados



11

Agréments PS jeunes



4

Foyers de jeunes travailleurs

Faciliter l'accès au temps libre et aux loisirs

Depuis toujours, la Caf de la Sarthe est engagée pour favoriser l'accès aux loisirs et aux vacances pour les familles. Ainsi, elle propose différents dispositifs qui répondent à ces objectifs :

- l'aide aux loisirs,
- l'aide aux vacances pour les enfants (AVE),
- l'aide aux vacances pour familiales (AVF).

Une aide au transport pour réduire le coût du trajet

La Caf souhaite faciliter les départs en vacances. A cet effet, elle accorde sous certaines conditions une aide au transport. Cette aide

complète l'aide aux vacances familiales (AVF) et participe au financement du trajet, quel que soit le mode de transport choisi (voiture, train, avion...).

3 852 Enfants ont utilisé l'aide aux loisirs

1 145 Familles ont pu partir en vacances (AVF)

649 Enfants ont utilisé l'aide aux vacances enfants

1 006 Familles ont utilisé l'aide au transport

L'aide aux loisirs dématérialisée en 2025

L'aide aux loisirs, précédemment appelée aide aux temps libres, est destinée aux familles dont le quotient familial est inférieur à 700€. Elle aide les familles bénéficiaires à payer des activités extrascolaires et/ou l'accueil de loisirs sans hébergement pour leurs enfants. En 2025, les modalités de l'aide ont évolué pour simplifier son utilisation.

La notification papier envoyée habituellement par courrier, a ainsi disparu au profit d'un porte-monnaie électronique disponible sur le compte personnel du bénéficiaire via le site internet dédié aidesauxloisirscaf72.fr. Cette évolution vise à faciliter l'accès et l'utilisation de l'aide pour les familles sarthoises de manière simple et sécurisée.





Améliorer l'accès à la formation BAFA

Le BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) n'est pas un diplôme professionnel mais il est nécessaire pour encadrer, de façon occasionnelle, des enfants ou des adolescents en accueil de loisirs sans hébergement ou en centre de vacances.

En 2025, les difficultés de recrutement dans les métiers de l'animation sont restées fortes. Le coût lié à la formation BAFA est une des causes.

Pour lever en partie ce frein économique, la Caf de la Sarthe accorde aux stagiaires BAFA deux types d'aides :

- Une aide nationale Cnaf (200 €). Elle est versée sans conditions de ressources aux ressortissants du régime général de Sécurité Sociale après avoir effectué les 3 stages du cursus.
- Une aide locale propre à la Caf de la Sarthe de 400€ pour le 1^{er} stage et de 300 € pour le 3^e stage. Elle est versée sous conditions de ressources (quotient familial inférieur ou égal à 700€).

Pour renforcer l'accès à la formation BAFA, la Caf de la Sarthe a poursuivi la mise en place du tiers payant : l'aide locale accordée est versée directement à l'organisme de formation et vient en déduction du coût à régler par le



stagiaire. Pour cela, la Caf a conventionné avec 6 organismes de formation : la Fal de la Sarthe, Fédération Familles Rurales de la Sarthe, les Cemea, les Francas, l'UFCV des Pays de la Loire et l'AFOCAL.

Soutenus en 2025

279 STAGIAIRES

ayant terminé le cursus BAFA et bénéficiaires de l'aide nationale pour un montant total de 55 379 €
(292 en 2024)

60 STAGIAIRES

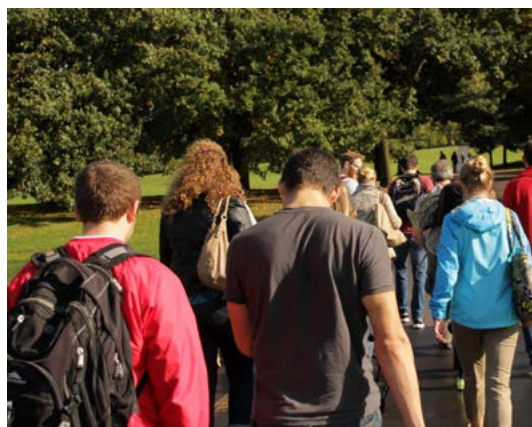
en formation générale et bénéficiaires de l'aide locale pour un montant total de 23 775 €
(56 en 2024)

15 STAGIAIRES

en session d'approfondissement ou de qualification et bénéficiaires de l'aide locale pour un montant total de 3 913 €
(23 en 2024)

Dispositif Innove Jeune : soutenir les jeunes de 12 à 18 ans dans leurs projets

En 2024, la Caf de la Sarthe et le Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et du Sport (Sdjes), attentifs aux besoins et attentes des jeunes, ont poursuivi la mise en place du dispositif « Innove Jeune » permettant à des groupes d'adolescents, âgés de 12 à 18 ans, de construire un projet. Innove Jeune est un véritable outil pédagogique pour les professionnels de la jeunesse et une école des projets pour les jeunes.



12 PROJETS

(13 en 2024)

134 JEUNES

(150 en 2024) soutenus

15 757 €

mobilisés par la Caf de la Sarthe



LA PARENTALITÉ



200 179 519 €

versés pour la parentalité dont

989 354 €

versés au titre de l'action sociale



Prestations versées

Les allocations familiales

39 297 bénéficiaires

118 129 409 € versés

Le complément familial

7 288 bénéficiaires

21 208 777 € versés

L'allocation de rentrée scolaire

23 266 bénéficiaires

17 951 506 € versés

L'allocation de soutien familial

8 460 bénéficiaires

31 631 748 € versés

L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé

2 975 bénéficiaires

8 474 149 € versés

L'allocation journalière de présence parentale

168 bénéficiaires

1 794 576 € versés

Partenaire des familles au quotidien, la Caf de la Sarthe est aussi aux côtés des parents pour les soutenir dans leur rôle et les accompagner dans les événements de vie.





Accompagner les parents

L'action de la Caf de la Sarthe en matière de soutien à la parentalité se caractérise par une approche préventive et universaliste dans une logique d'investissement social fondée sur :

- L'accompagnement des parents le plus en amont possible des difficultés et éviter ainsi des situations graves et complexes.

- Le respect de la diversité des modèles éducatifs, des contextes familiaux, économiques et culturels de chaque famille.

- La valorisation des parents dans leur rôle et le renforcement de leurs compétences parentales.

La parentalité est un processus qui s'inscrit dans une trajectoire parentale et familiale :

« on ne naît pas parent, on le devient ».

Les parents sont les premiers éducateurs de leur enfant.

Fort de ces principes essentiels la Caf de la Sarthe, en 2025, poursuit son soutien aux compétences parentales visant le bien-être des enfants au travers de différentes actions :

L'appel à projet parentalité

La Caf soutient les associations et structures à travers la mise en place d'actions collectives d'échanges et d'entraide entre parents et d'activités et ateliers partagés « parents-enfants » sur le département. Ainsi en 2025, la commission des financeurs de la parentalité a validé 143 actions pour 54 porteurs de projets pour une enveloppe de 112 867 €.

La médiation familiale

La Caf finance 3,6 Etp de médiateurs familiaux pour les associations Inalta, Montjoie et l'UDAF. La prestation de service s'élève à 256 390 €. Au total 403 personnes ont bénéficié de séances de médiation familiale en 2025.

Les lieux d'accueil enfants-parents :

La Caf accompagne 11 LAEP à hauteur de 67 272 €. En 2025, ils ont assuré 1 511 heures d'ouverture, accueilli 582 familles différentes et 679 enfants différents.

CLAS - année scolaire 2025/2026 :

L'accompagnement à la scolarité a vocation à fournir un appui et des ressources aux enfants qui en ont besoin pour leur réussite scolaire mais aussi pour faciliter les relations familles/écoles.

La Caf finance les CLAS au titre de l'accompagnement à la parentalité. Sur l'année scolaire 2024-2025, 18 structures ont mis en place un projet permettant le suivi de 608 enfants. La Caf a versé une aide de 146 615 €.



Espace rencontre

Aide versée
142 375 €

Situations familiales
379

Visites réalisées
1 071



Regard sur

Lancement du dispositif Promeneurs du Net Parentalité :

une nouvelle étape dans l'accompagnement des familles à l'ère du numérique



Face aux enjeux du numérique chez les jeunes, en 2017, la Caf de la Sarthe, en partenariat avec le Service Départemental de l'Engagement et du Sport (Sdjes) et les Francas, lançait le dispositif « Promeneurs du net jeunesse » impulsé par la Cnaf. Aujourd'hui, le réseau est composé de 21 professionnels jeunesse labélisés « PDN jeunesse ». Leur rôle est d'assurer une présence éducative sur Internet auprès des jeunes, dans le cadre de leurs missions habituelles.

En 2025, la Caf de la Sarthe a souhaité élargir le dispositif « Promeneurs du Net » aux professionnels de la parentalité. L'animation et la coordination du réseau a été confiée aux Francas de la Sarthe et vise à accompagner les parents dans l'univers numérique.

Comme pour la jeunesse, un « promeneur du Net parentalité » est un professionnel qui prolonge son action de terrain sur les réseaux sociaux en direction des familles, il :

- Maintient une présence constante sur Internet pour accompagner les parents fréquentant la structure ou résidant sur le territoire.
- Aide les parents à comprendre les risques et les opportunités liés aux usages numériques, tant pour eux que pour leurs enfants.
- Offre des lieux de dialogue, individuels ou collectifs, en ligne et en présentiel, pour favoriser les discussions autour de la parentalité numérique.

- Informe les parents sur les actions de la structure, les événements du territoire ou les thématiques d'intérêt parental.

En 2025, 9 professionnels ont été labélisés « Promeneur du Net parentalité » et accompagnés par les Francas pour faire leurs premiers pas, tout en constituant un réseau départemental très dynamique.

La Caf de la Sarthe soutient financièrement les Francas pour l'animation de ce réseau « PDN jeunesse et parentalité » et la coordination du dispositif à l'échelle départementale.

Par ailleurs, elle soutient chaque Promeneur du Net dans l'acquisition et le renouvellement de son matériel numérique lui permettant d'exercer sa mission sur les réseaux sociaux (smartphone, ordinateur ...).

AIDE AU DÉMARRAGE

DE L'ACTIVITÉ « PDN » : 1 000 €
EN 2025, 2 AIDES « PDN JEUNESSE »
ET 8 AIDES « PDN PARENTALITÉ »
ONT ÉTÉ VERSÉES POUR UN TOTAL
DE 10 000 €

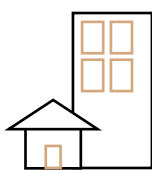
AIDE AU RENOUVELLEMENT

DU MATÉRIEL : 500 €
EN 2025, 4 AIDES « PDN JEUNESSE »
ONT ÉTÉ VERSÉES POUR UN TOTAL
DE 2 000 €





LE CADRE DE VIE ET L'HABITAT



116 186 307 €

versés pour le logement dont

916 048 €

versés au titre de l'action sociale



115 261 303 €

versés au titre des prestations
légalés relatives au logement

114 692 724 €

dont les aides au logement (ALS,
personnalisées, ALF)

41 095 bénéficiaires

d'aides au logement (ALS,
personnalisées, ALF)

232 €

montant moyen mensuel
de l'aide au logement

568 579 €

versés pour l'aide au logement
temporaire

8 956 €

versés pour des prêts
amélioration de l'habitat

Le logement constitue le **premier poste de dépenses des ménages français**. Ainsi, la Caf de la Sarthe verse différentes aides pour favoriser l'accès des familles au logement.

Faciliter le maintien et l'accès au logement

La Caf finance les partenaires réalisant des actions d'information d'orientation sur le logement auprès des jeunes de 16-30 ans du département (Mission locale, FJT le Flore). Il s'agit d'un travail de prévention sur les problématiques de logement et de budget sous forme d'ateliers collectifs relatifs à la gestion du budget et du logement ou de rendez-vous individuels pour permettre de mettre en place un accompagnement de jeunes en situation de logement précaire dans un parcours résidentiel adapté avant l'accès à un logement autonome ou encore de point d'information dans les lycées.

Le fonds de solidarité pour le logement (FSL) est un dispositif géré par le Département. Il permet de soutenir les publics fragiles pour lesquels le logement est un axe essentiel. Le FSL a pour mission d'aider les sarthois :

- à l'accès au logement locatif,
- au maintien dans le logement locatif (secteur public et secteur privé),
- au règlement des factures d'énergie, d'eau, de téléphonie et d'internet. Ces aides peuvent prendre la forme de garanties et/ou d'aides financières de mesures d'accompagnement social.

La Caf participe au schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage. Celui-ci prévoit les secteurs géographiques d'implantation et les communes où doivent notamment être réalisés des aires permanentes d'accueil (ainsi que leur capacité), des terrains familiaux locatifs aménagés et implantés, des aires de grand passage, destinées à l'accueil des gens du voyage se déplaçant collectivement à l'occasion des rassemblements et les périodes d'utilisation de ces aires.





Regard sur...

Lutte contre la non-décence

La lutte contre le mal logement et la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sont deux axes de politique publique étroitement liés auxquels la branche Famille est associée. Elle y participe au titre de la solvabilisation des ménages grâce au versement des aides au logement et de son action sociale à travers une offre de service globale d'accompagnement des familles, ainsi que par un soutien technique et financier d'instances partenariales ou opérateurs partenaires.

En sa qualité de gestionnaire des aides au logement, la Caf de la Sarthe participe au traitement des signalements de situation de non-décence et fait le lien avec l'attribution des aides au logement.

Pour agir en matière de lutte contre la non-décence sur l'ensemble du département, la Caf de la Sarthe met en œuvre des actions conjuguant prévention, information et gestion de la conservation des aides au logement.



- 34 signalements ont fait l'objet d'une commande de visite « diagnostic constat » réalisée par l'association Soliha, habilitée par la Caf (acteur de l'habitat privé à vocation sociale)
- 41 bons de commandes pour contrôle des travaux
- 3 demandes de médiation auprès de Soliha



L'INCLUSION SOCIALE



269 922 660 €

versés pour l'inclusion sociale
dont

5 156 921 €

versés au titre de l'action sociale



9 632 bénéficiaires
de l'allocation adulte handicapé

97 747 787 €
versés pour l'allocation adulte
handicapé

39 739 bénéficiaires
de la prime d'activité

89 158 702 €
versés au titre de la prime
d'activité

11 595 bénéficiaires
du RSA socle

74 560 603 €
RSA socle département

10 618 bénéficiaires
de la prime de Noël RSA

2 371 036 €
versés au titre de la prime
de Noël RSA

219 bénéficiaires
de l'aide d'urgence de violences
conjugales (AVVC)

200 820 €
versés au titre de l'AVVC

La Caf contribue au maintien de la cohésion sociale par le **versement des prestations qui aident les familles et les personnes les plus vulnérables** à faire face à la perte d'un emploi, à assumer un handicap ou à surmonter une situation d'isolement.





Accompagner les familles les plus fragilisées

En plus des prestations légales, les travailleurs sociaux de la Caf, par leurs actions sur le terrain, soutiennent et accompagnent individuellement ou collectivement les familles fragilisées ou en risque d'exclusion. Ils leur permettent de bénéficier d'aides financières ponctuelles dans l'objectif de rétablir un équilibre budgétaire et de favoriser leur insertion.

Accompagner les familles qui rencontrent des difficultés sociales

Les missions confiées aux travailleurs sociaux sont :

- L'accompagnement des événements familiaux (naissance, séparation, reprise de vie commune, deuil).
- L'accompagnement au logement (impayés de loyer parc privé, surpeuplement, aides à l'installation).

Le rendez-vous des droits

En Sarthe, la Caf oriente son organisation et sa relation de service vers l'accès aux droits qui est une préoccupation de l'ensemble des métiers en contact avec le public (gestionnaires conseil, conseillers de service à l'usager, contrôleurs, travailleurs sociaux,...).

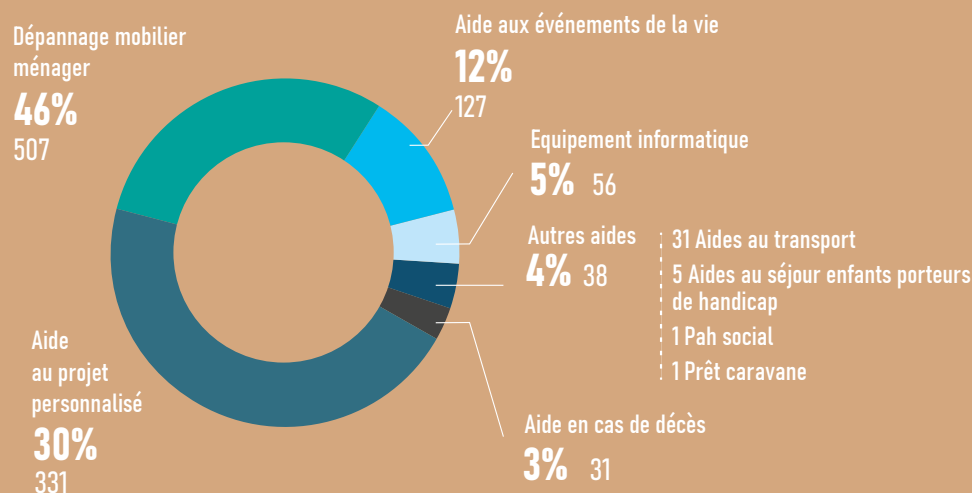
Le rendez-vous des droits, pris en charge par les travailleurs sociaux, s'inscrit pleinement dans la lutte contre le non-recours. Ce rendez-vous consiste à étudier l'ensemble des aides au titre des dispositifs gérés par la branche Famille et à informer et orienter vers les dispositifs gérés par d'autres opérateurs.

1 823 rendez-vous des droits ont été dispensés (1 840 en 2024).

En 2025, 2 455 familles ont bénéficié d'un accompagnement par un travailleur social de la Caf pour un total de 2 863 interventions.

Des aides financières d'action sociale

La Caf a aidé financièrement 998 familles rencontrant des difficultés financières ou sociales. En 2025, 1 090 aides locales ont été accordées aux familles allocataires dans le cadre des aides financières individuelles extra-légales pour un montant total de 709 032 €.



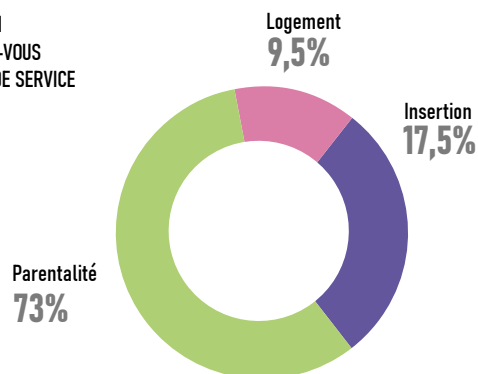


Les domaines d'intervention des travailleurs sociaux

Les travailleurs sociaux de la Caf sont implantés sur l'ensemble du département avec des résidences administratives situées sur Le Mans, Fresnay-sur-Sarthe, Sablé-sur-Sarthe, La Flèche, Le Grand-Lucé, Montval, La Ferté-Bernard et Mamers. Les allocataires ont la possibilité de rencontrer un travailleur social à leur domicile ou dans des points de permanences dans les centres sociaux, mairie, etc.

Parmi les 3 domaines d'intervention prioritaires du service, les travailleurs sociaux ont accompagné les familles principalement sur le champ de la parentalité, le logement et l'insertion.

RÉPARTITION
DES RENDEZ-VOUS
PAR OFFRE DE SERVICE



DES RENCONTRES AU PLUS PRÈS DES FAMILLES

- 90 familles concernant des impayés de loyers (familles dans le parc privé)
- 1 167 familles rencontrées dans le cadre d'une séparation
- 315 familles rencontrées autour de l'arrivée d'un enfant
- 133 interventions suite au décès d'un conjoint
- 101 interventions suite au décès d'un enfant

Regard sur...

Journée de la solidarité au Mans

La Caf de la Sarthe a participé à la Journée de la solidarité au Mans le samedi 26 avril 2025 ! Événement ouvert au public, ce temps fort a réuni de nombreux acteurs engagés dans l'insertion, le social et le handicap. Cette journée a mis à l'honneur plus de 230 acteurs au service d'une politique publique et solidaire.

La Caf était présente pour répondre au public et faciliter l'accès aux droits en informant sur les démarches en ligne au travers du caf.fr et de l'application mobile. Cette participation a été l'occasion de mettre en avant les aides existantes au service des jeunes, des familles et autour du logement.



La Caf est également intervenue aux côtés de la CPAM et de l'Irsa (Institut inter Régional pour la Santé) à la table ronde sur les « 80 ans de la Sécurité sociale ». Cette conférence est revenue sur l'histoire des organismes au service de la protection sociale et a mis en lumière leur adaptation permanente pour répondre aux enjeux de notre société face aux différents risques liés aux événements de la vie.



L'animation de la vie sociale



L'animation de la vie sociale

L'insertion sociale des familles dans leur environnement et le développement des liens sociaux, base de la cohésion sociale, constituent des axes essentiels de la politique familiale et sociale portée par la branche Famille.

La politique d'animation de la vie sociale des Caf s'appuie sur un partenariat avec les structures d'animation de la vie sociale. Les centres sociaux et les espaces de vie sociale créent et nourrissent le lien social, animent le débat démocratique, accompagnent les initiatives et valorisent les prises de responsabilité des habitants.

Un soutien engagé de la Caf auprès des structures d'animation de la vie sociale en difficulté

Les centres sociaux et espaces de vie sociale font face à une évolution conséquente de leurs charges de personnel, en raison de l'application de nouvelles conventions collectives, pouvant remettre en cause la pérennité de leur fonctionnement.

À court terme, pour permettre une continuité d'activité immédiate des structures, une aide d'urgence a été déployée en 2025. 7 centres sociaux et espaces de vie sociale en ont bénéficié pour un montant total de 71 943 €.

À moyen terme, pour accompagner les acteurs dans la mutation de leur économie et leur manière de mettre en œuvre leurs projets sociaux, la Caf a soutenu financièrement l'initiative de la Fédération départementale des centres sociaux de proposer le dispositif local d'accompagnement aux centres sociaux. 7 structures ont répondu présentes avec une journée de restitution collective Caf et centres sociaux le 12 décembre.



Nombre de structures financées:

24 CENTRES SOCIAUX

1 959 698 €

**13 ESPACES DE VIE SOCIALE
+ 2 EN PRÉFIGURATION**

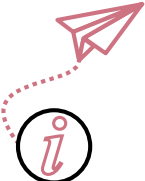
412 573 €

Un financement local repensé pour mieux les soutenir

La Caf propose en 2025 un nouvel appel à projet nommé « fonds d'accompagnement à la vie sociale ». Il vient soutenir financièrement la mise en œuvre du projet social des centres sociaux et des espaces de vie sociale à hauteur de 4 000 € par an, en complément des prestations de service versées. En 2025, la Caf de la Sarthe a ainsi accompagné 29 structures au titre de cet appel à projet pour un montant de 109 128 €.



Garantir la qualité et l'accès aux droits



84 %
des informations
en provenance des
allocataires par voie
dématérialisée

Développer la
proactivité dans nos
actions pour renforcer
l'accès aux droits et aux services
et améliorer la qualité de notre
intervention.



11 033 963 €
régularisés
grâce aux contrôles



LA RELATION DE SERVICE : PROXIMITÉ ET UTILITÉ

Depuis plusieurs années, la Caf de la Sarthe mène une politique active de promotion et d'accompagnement des téléservices tant vis-à-vis des partenaires que des allocataires

Les indicateurs

Taux d'utilisation des téléservices
bouquet allocataires (PPA, PAJE,
Logement)

OBJECTIF
> = 85 %



RÉSULTAT
89,5



38 431
EMAILS ARRIVÉS



82 435
UTILISATEURS DU
CAF.FR



471 670
PAGES LOCALES
CONSULTÉES DU CAF.FR



61 512
VISITEURS
DANS NOS ACCUEILS



6 344
VISITEURS DANS LES POINTS D'ACCUEILS
(HORS LE MANS)



17 434
RDV TÉLÉPHONIQUES



64 269
APPELS TRAITÉS



France services : des accueil de proximité

France services est un guichet unique qui regroupe les services publics de la Caf, la Cnam, la Msa, France Travail, la Carsat, l'Urssaf, La Poste ainsi que des services des ministères de la Transition écologique, de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction générale des finances publiques. Ces accueils de proximité répartis sur le territoire favorisent l'accessibilité aux services publics auprès des habitants.

Rsa, prime d'activité, allocations logement ou familiales, permis de conduire, carte grise, chèque énergie... France services accompagne les



habitants dans l'ensemble de leurs démarches administratives du quotidien quel que soit l'endroit où ils vivent, en ville ou à la campagne.

La Caf de la Sarthe est l'un des 12 opérateurs des structures labellisées France services.



27

FRANCE SERVICES



5 602

**ACCOMPAGNEMENTS CAF
PAR LES FRANCE SERVICES**



Déménagement de notre point d'accueil dans les locaux de France services à St Calais

À compter du 1^{er} septembre 2025, la permanence de Saint-Calais a été transférée dans les locaux de France Services. Ce déménagement permet d'accueillir le public dans un environnement sécurisé et adapté, offrant des conditions d'accueil améliorées, tant en matière d'accessibilité et de sécurité des usagers comme des salariés de la Caf.



Baromètre de satisfaction des allocataires

Chaque année, la branche Famille réalise un baromètre de satisfaction à l'échelle nationale pour mesurer la qualité de ses services et identifier les points à améliorer.

En 2025, 1 448 allocataires de la Caf de la Sarthe ont répondu à l'enquête en ligne, partageant leur satisfaction sur différents aspects des services proposés.

Les résultats : 88 % de satisfaction globale, 85 % de satisfaction pour les informations sur caf.fr ou encore 96 % pour l'amabilité des agents.

Ce bilan confirme une progression par rapport à 2022 et reflète l'engagement des équipes pour offrir des services accessibles et humains.

NOS RÉSULTATS



VOUS ÊTES **88 %** À ÊTRE SATISFAITS DES SERVICES DE VOTRE CAF



Site Internet

92 %



Application mobile

97 %



Accueil physique

90 %



Téléphone

85 %



VOS CONTACTS AVEC LA CAF



Téléphone

84 %
93 %
62 %

Satisfaction concernant

La clarté de la réponse
L'amabilité des agents
Le temps d'attente

90 %
96 %
88 %



Accueil



VOS ÉCHANGES PAR COURRIERS ET LES MAILS

67 % d'entre vous sont satisfaits des délais de traitement des courriers

68 % d'entre vous sont satisfaits des délais de traitement des mails

96 % estiment nos courriers clairs

88 % trouvent que les réponses aux mails sont claires



VOS DEMANDES DE PRESTATIONS

85 % sont satisfaits des informations sur les aides sur le caf.fr

90 % jugent leur demande de prestation facile à réaliser sur le caf.fr

82 % sont satisfaits de l'information transmise par la Caf sur le suivi de la prise en charge de la demande

83 % considèrent que les délais entre la demande et le paiement de la prestation sont satisfaisants



ESPACE MON COMPTE

L'espace personnel Mon Compte sur caf.fr est apprécié par

95 % d'entre vous



AU TÉLÉPHONE

85 %

d'entre vous apprécient les informations fournies par le serveur vocal



Faciliter l'accès au numérique pour tous

La Caf accompagne les allocataires dans l'appropriation des démarches en ligne et met à leur disposition des espaces multi-services dans ses accueils.

Les équipes d'accueil accompagnent les allocataires pour leur permettre de gagner en autonomie en s'appropriant les démarches en ligne et leur faire éviter

ainsi des déplacements quand l'information est accessible sur le Caf.fr.

De nombreuses campagnes par mail et sms informent les allocataires et les aident dans leurs démarches, notamment pour rappeler les déclarations de ressources afin d'éviter des ruptures de droits.



La médiation administrative : un maillon essentiel de la relation de service

La mission du médiateur administratif contribue à la qualité de service rendue aux allocataires. Intermédiaire essentiel entre les allocataires et les services de la Caf, il propose des solutions à l'amiable, avec pour objectif de préserver l'accès à un juste droit.

En 2025, il y a eu 168 sollicitations (+19% par rapport à 2024). Cette évolution s'explique en partie par la mise en place de la téléprocédure fin 2024. Les allocataires peuvent désormais solliciter le médiateur administratif via le caf.fr. Elle offre aux usagers des modalités de contacts plus accessibles et réactives.

En 2025, ce sont les personnes isolées et les familles monoparentales qui sont les plus représentatives (60%). Cet indicateur confirme la fragilité des familles et une plus grande exposition aux difficultés de communication

et de compréhension avec la Caf. Dans la majeure partie des sollicitations, l'incompréhension est à l'origine. Pour 46,5% le médiateur administratif constate qu'il n'y a pas d'erreur de la part de la Caf. Son intervention permet d'apporter des explications sur la situation en litige.

Les sollicitations concernant des prestations portent principalement sur les aides au logement, le handicap et la prime d'activité. La gestion de ces dossiers constitue un élément de la qualité de service où la réussite de la communication avec les allocataires représente un enjeu stratégique majeur.

La médiation administrative est un maillon essentiel dans la relation de service avec les allocataires et un atout pour les services de l'organisme. .



LA GARANTIE DU JUSTE DROIT

Afin d'assurer la qualité et la conformité des prestations versées, l'ensemble des acteurs de la Caf est engagé dans une démarche d'amélioration continue et de maîtrise des risques. Au-delà de la dimension de prévention des indus, il s'agit :

- d'analyser les risques et les sources de non-qualité par la mise en œuvre de différents moyens d'amélioration (auto-contrôle, vérification, supervision),
- de fiabiliser les informations détenues par la Caf, grâce aux échanges de données avec nos partenaires (DGFIP, Pôle emploi, bailleurs, etc.),

- de déployer des contrôles sur pièces et sur place.

L'ensemble de ces actions permet de s'assurer du versement régulier d'un droit juste et de limiter les risques d'indus de prestations.

L'impact financier des contrôles sur place s'établit à 2 988 109 €.

A titre d'exemple, en contrôle sur place, 25 dossiers ont été contrôlés dans le cadre de l'opération nationale du contrôle de la résidence en France, avec un impact financier de 221 560 €.



225 750

CONTRÔLES AUTOMATISÉS



11 044

CONTRÔLES SUR PIÈCES



784

CONTRÔLES SUR PLACE

Somme régularisée grâce à ces contrôles

11 033 693 €





La lutte contre la fraude

La lutte contre la fraude fait partie des actions obligatoires de la Caf pour s'assurer que les allocataires perçoivent le juste droit. Les contrôles sur place et sur pièces sont effectués pour vérifier la conformité des déclarations.

En cas de suspicion de fraude, une procédure contradictoire est proposée aux allocataires avant la

régularisation de leurs droits, afin qu'ils puissent fournir des explications par rapport aux résultats des contrôles effectués sur leurs dossiers.

Les actions de lutte contre la fraude sont menées dans un cadre partenarial avec la CPAM, URSSAF, CARSAT, MSA, France travail, Préfecture, DGFIP...

FOCUS

Les chiffres de la lutte contre la fraude



265
fraudes
qualifiées



2 624 332 €
de fraudes qualifiées

LES SANCTIONS PRISES PAR LA CAF DE LA SARTHE ET DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL



279
sanctions



42 avertissements
205 pénalités
32 plaintes pénales



157 510 € de pénalités

768 € montant moyen de pénalités

• Typologie des cas de fraudes

1

cas de faux et usage de faux

247

cas d'omissions et fausses déclarations (ressources, situation professionnelle, enfant...)

17

cas d'escroquerie et usurpation

LEXIQUE

A

AAH	Allocation Adulte Handicapé
AEEH	Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé
ALF	Allocation Logement à caractère Familial
ALS	Allocation Logement à caractère Social
ALSH	Accueil de Loisirs Sans Hébergement
ANAH	Agence Nationale de l'Habitat
ARIPA	Agence de Recouvrement des Impayés de Pensions Alimentaires
ASAP	Aide et Services à la Personne
AVE	Aides aux Vacances Enfants
AVF	Aides aux Vacances des Familles
AVIP	A vocation d'insertion professionnelle

B

BAFA	Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur
-------------	---

C

CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CAFI	Commission des Aides Financières Individuelles
CARSAT	Caisse d'Assurance Retraite et Santé Au Travail
CAS	Commission d'Action Sociale
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CDSF	Comité Départemental des Services aux Familles
CEJ	Contrat Enfance Jeunesse
CFDT	Confédération Française Démocratique du Travail
CFE	Confédération Française de l'Encadrement
CFTC	Confédération Française des Travailleurs Chrétiens
CGC	Confédération Générale des Cadres
CGT	Confédération Générale du Travail
CLAS	Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité
CMG	Complément Mode de Garde

CNAF

CNAF	Caisse Nationale des Allocations Familiales
COG	Convention d'Objectifs et de Gestion
CPME	Confédération des Petites et Moyennes Entreprises
CPOG	Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Gestion
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CRA	Commission de Recours amiable
CSE	Comité Sociale et Economique
CSS	Code de la Sécurité Sociale
CTG	Convention Territoriale Globale

D

DGFIP	Direction Générale des Finances Publiques
DRM	Dispositif de Ressources Mutualisées

E

EAJE	Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant
EPCI	Etablissement Public de Coopération Intercommunale
EVS	Espace de Vie Sociale

F

FJT	Foyer de Jeunes Travailleurs
FNAE	Fédération Nationale des Auto-Entrepreneurs
FO	Force Ouvrière

I

IFAC	Institution de Formation, d'Animation et de Conseil
IREPS	Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé

L

LAEP	Lieu d'Accueil Enfants Parents
-------------	--------------------------------

M

MAM	Maison d'Assistants Maternels
MEDEF	Mouvement Des Entreprises de France
MNA	Mineurs Non Accompagnés

MNC

MNS	Montant Net Social
MSA	Mutualité Sociale Agricole

P

PAH	Prêt Amélioration de l'Habitat
PAJE	Prestation d'accueil du jeune enfant
PDN	Promeneur Du Net
PMI	Protection Maternelle et Infantile
PPA	Prime d'Activité
PS	Prestation de Service
PSU	Prestation de Service Unique

R

RAC	Ressources Annuelles Contrôlé
REAAP	Réseau d'Écoute, d'Appui, d'Accompagnement des Parents
RPE	Relais Petite Enfance
RSA	Revenu de Solidarité Active
RSE	Responsabilité Sociétale des Entreprises

S

SDJES	Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports
SDSF	Schéma Départemental des Services aux Familles
SNAP	Service National d'Appui à la Production

U

UNAF	Union Nationale des Associations Familiales
UNAPL	Union Nationale des Professions libérales
UPA	Union Professionnelle Artisanale
URSSAF	Union de Recouvrement pour la Sécurité Sociale et les Allocations Familiales



CAF DE LA SARTHE
178 avenue Bollée
72034 LE MANS CEDEX 9

